

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

E C R E T

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-;-

MINISTERE D'ETAT CHARGE DE
LA FONCTION PUBLIQUEANNEE 1963 N° 323/PR/MENC/MEFP/DP/2

-;-

-;-

SOMMAIRE :

Nomination.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;

VU le Decret n°111/PR/CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement et les actes qui l'ont modifié;

VU la Loi n°59-21/ALD du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée;

AMPLIATIONS

ORIGINAL	I
PR	15
MEFP	I
DP	32
MFT	I
CF	I
TRESOR	I
SOLDE	2
MENC	7
DGE	30
DEE	2
IP	6
TORD	I
TERRESSES	16

VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié;

VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des administrations et établissements publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié;

VU le Décret 63-32/PR/MEFP du 2 Février 1963 portant Statuts particuliers des Corps appartenant au Cadre des Personnels de l'Enseignement du Premier Degré;

VU les résultats obtenus aux examens du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C.) et du Brevet Elémentaire (B.E.) Sessions de Juin 1962;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - A compter du 1er Juillet 1962, les moniteurs adjoints stagiaires de l'Enseignement du Cadre Secondaire de l'Ex-A.O.F. dont les noms suivent, titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C.) et du Brevet Elémentaire (B.E.), sont nommés dans le Corps National des Instituteurs Adjoints régis par le décret 63-32/PR/MEFP du 2 Février 1963 en qualité d'Elèves - Instituteurs Adjoints.

Mme. ADJINAKOU, née APOVO Lydia
Mlle. ADJOVI Eugénie
MM. AFOUDA Félix
d'ALMEIDA Marcel Jean
DAKRO Roger
FATOUE Liamid Badarou
GAZARD Ivariste
Mlle. GBACUIDI Cithérine

MM. GOMEZ Joachim Victor
IKOKPATA Joseph
Mmes. KINIFFO, née CRECEL Béatrice
KOULO, née CHEPPO Hortense
MM. MARCOS Moussillieu
QUENUM Edouard
SOGANSA Philippe

.../....

ARTICLE 2. - Monsieur DJOFFON Gratien, Moniteur Adjoint de 5ème classe du Cadre Commun Secondaire de l'Ex-A.O.F., titulaire du Brevet d'Etude du Premier Cycle (B.E.P.C.), est nommé dans le Corps National des Instituteurs Adjoints régis par le décret 63-32/PR/MEFP du 2 Février 1963 en qualité d'Instituteur Adjoint de 2ème classe 1er. échelon, à compter du 1er Juillet 1962.

ARTICLE 3. - Les intéressés sont maintenus à la disposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, à Porto-Novo.

ARTICLE 4. - Le présent décret, qui a effet à compter du 1er Juillet 1962 en ce qui concerne l'ancienneté et à compter du 1er Janvier 1963 en ce qui concerne la solde, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 13 Juillet 1963

H.M A G A./-

VU :
LE MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA CULTURE,

VU :
LE MINISTRE D'ETAT CHARGE DE LA FONC
TION PUBLIQUE,

VU :
LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU TRAVAIL,

VU :
LE CONTROLEUR FINANCIER,

B. BORNA.